80e ANNEE. — N° 66. MERCREDI 5 JUIN 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

*Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche*

**Abonnements**

| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| LOT et Départements limitrophes ..... | 11 fr. 50 | 21 fr. | 38 fr. |
| Autres départements ..... | 12 fr. | 22 fr. | 40 fr. |

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

**Rédaction & Administration**
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
*Rédacteurs :* Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

**Publicité**

| | | |
|---|---|---|
| ANNONCES JUDICIAIRES..... | | 1 fr. 90 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... | | 2 fr. 25 |
| RÉCLAMES 3e page | ( — de — )..... | 3 fr. 50 |
| » 2e page | ( — de — )..... | 6 fr. » |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

# La Situation

**Il est loin à présent l'espoir des Allemands d'en finir vite, d'en finir le plus vite possible pour éviter les inévitables retournements du sort. A eux le passé ! Aux alliés l'avenir ! L'avenir vengeur et justicier !**

La formidable bataille des Flandres nous offre les plus solides raisons de confiance. Il faut seulement ne pas refuser de les voir !

⁂

On n'a pas ici la prétention d'apprécier la technique d'une opération militaire, la valeur de son exécution tactique et ses conséquences stratégiques. Ce domaine est celui des experts et nous ne nous y risquons pas. Mais l'usage du plus simple bon sens est suffisant pour comprendre la terrible position où se trouvaient nos troupes en Belgique après la trahison de Léopold et quelle extraordinaire valeur il leur a fallu pour limiter le désastre que nous étions en droit de redouter.

Il n'y a rien d'imaginaire dans ce fait qu'avec la complicité du Roi et de sa clique infâme, les Allemands croyaient avoir amené les divisions françaises et le corps expéditionnaire britannique dans un immense traquenard d'où ils ne pourraient pas sortir et où ils seraient ramassés comme en un vaste coup de filet.

Ah ! l'affaire était bien montée et les Boches voyant déjà la chose faite tendaient les pattes pour s'emparer des hommes et du matériel !

⁂

Après le 28 mai, après la défection subite, inattendue et totale de l'armée belge qui livrait nos troupes à l'encerclement, les Allemands comptaient bien lancer au monde une proclamation triomphale annonçant la capture des armées franco-britanniques et notre prochain anéantissement.

Tout semblait conjuré contre nous, rien ne semblait pouvoir sauver ces armées trahies par un misérable et livrées sans défense possible à l'ennemi.

Mais ni le commandement ni les troupes n'ont désespéré. Contre la trahison, contre l'encerclement, contre la lâcheté et l'acharnement du sort, il y avait l'héroïsme des soldats et le génie des chefs ! Comme le disait le général von Kluck après notre victoire de la Marne en 1914, ce sont des éléments sur qui l'on n'apprend pas à compter dans les Académies de guerre. Et ce sont justement ceux qui comptent le plus dans l'exécution des plans et dans l'action des batailles. Les Allemands viennent encore d'en faire l'expérience L'avenir leur réserve d'autres enseignements du même genre.

⁂

Alors qu'on avait pu croire perdues les unités franco-britanniques, elles ont fait elles-mêmes leur salut! Alors que l'ennemi se croyait sûr de les avoir enfermées dans une étreinte irrésistible, elles ont brisé le cercle de fer et de feu dont il les avait entourées.

Quel moral il a fallu à ces hommes pour n'être pas abattus par cette brusque défection de 250.000 combattants belges ! En place de l'accablement qu'attendaient les Boches, ils se sont raidis contre l'injustice du destin dans une volonté farouche de ne pas lui céder. Sous les ordres des chefs restés calmes, lucides et résolus, ils ont fait face à la catastrophe, manœuvrant à 1 contre 5 pour contenir les attaques allemandes, ne cessant pas de combattre dans une action de retraite défensive dont les Allemands restent stupéfaits. Sous les rafales d'avions, sous les ruées massives des hommes et des chars, malgré l'écrasante supériorité du nombre, ils ont progressé d'étape en étape et sans se laisser rompre vers la mer, vers Dunkerque, vers le salut.

⁂

Pendant ces longs jours, le monde haletant a suivi avec angoisse et admiration cette prodigieuse épopée guerrière. Un tel exploit dont il n'est pas d'égal dans l'histoire militaire constitue le splendide témoignage d'une supériorité dont les Allemands n'ont pas fini de s'apercevoir.

Plusieurs fois, depuis le 28 mai, nos ennemis ont raconté à leur radio que les troupes franco-britanniques fuyaient en débandade. Il semble, n'est-ce pas, que cette « débandade » était assez bien organisée ! En tout cas, il restera maintenant à expliquer comment les Allemands n'ont pas réussi à s'emparer de troupes incapables de se défendre ! Comment ils n'ont pas pu les empêcher de s'embarquer ! Et comment le camp retranché de Dunkerque est encore solidement entre nos mains.

⁂

S'ils sont de mauvais psychologues, les Allemands sont de trop bons militaires pour ne pas savoir qu'une guerre n'est pas gagnée tant que les armées ennemies ne sont pas vaincues.

Il est loin à présent leur espoir d'en finir vite, d'en finir le plus vite possible pour éviter les inévitables retournements du sort. A eux le passé ! Aux alliés l'avenir ! L'avenir vengeur et justicier !

Les soldats franco-britanniques ont été trahis ; ils n'ont pas été vaincus, ni abattus. Les Allemands cherchaient la défaite immédiate de nos armées. Ils ne l'ont pas eue. Nos armées sont toujours en face d'eux ; elles combattent et ne capitulent pas. Leur moral est resté intact. Leur volonté de vaincre grandit avec les obstacles. Quant à leur valeur combattante, elle se fortifie dans les épreuves et semble grandir à mesure que dure la bataille.

⁂

Telles sont quelques-unes des leçons et des vérités qui ressortent des événements ! Si la confiance dans le succès final a baissé quelque part, ce n'est pas de notre côté. Telle est aussi la conclusion où arrive l'éminent commentateur militaire du *Temps* auquel j'emprunte, pour finir, les dernières lignes de son article :

« *Aujourd'hui comme jadis, la* « *France arrêtera la marche du fléau.* « *Aidée de sa vaillante alliée la Gran-* « *de-Bretagne, elle redonnera la paix* « *à l'Europe. Il n'est pour cela que* « *de savoir attendre en combattant* « *et en travaillant toujours plus et* « *toujours mieux. IL N'EST QUE* « *DE TENIR. Cet effort suprême de-* « *vra s'exercer avec une nouvelle* « *ardeur et un sang-froid pour ainsi* « *dire retrempé, dans quelques jours* « *ou dans quelques semaines. Nous* « *le savons et, le sachant, nous som-* « *mes prêts !* »

Oui, tenir, quoi qu'il arrive. C'est la consigne de salut. Nos soldats l'exécutent avec l'héroïsme que l'on voit. Les Français de l'arrière seront dignes des Français de l'avant !

Emile LAPORTE.

*UN PETIT MOT D'ECRIT.*

## Le traître

*Autrefois, quand on enseignait l'histoire aux enfants, dans nos écoles, on s'efforçait de la moraliser pour la rendre plus intelligible à leurs jeunes esprits et aussi pour faciliter la tâche de leur mémoire encore inexpérimentée. On leur inculquait ainsi, assez aisément, certains principes de bonté, de justice et d'honneur qui enchantaient leur imagination nourrie des leçons maternelles et répondaient au vœu de leur nature primesautière.*

*Les enfants ont une horreur instinctive, profonde de la trahison. Pour eux, le traître a toujours représenté l'être honni et pervers, méprisable et méprisé entre tous, contre lequel l'homme et la nature entière se dressent pour le maudire et l'écraser. Ainsi leur présentait-on Ganelon, le traître de l'épopée de Roland, qui livrait le preux des preux à Roncevaux, puis le connétable de Bourbon, aux temps des guerres de magnificence, à qui Bayard, loyal et vaillant, reprochait de trahir son roi et sa patrie. Et l'âme des enfants était si bien imprégnée de la leçon qu'elle devait en garder la marque et le souvenir à jamais, jusque dans l'éternité où ces natures candides et pures projetaient les images de ce qui leur paraissait beau et bon.*

*Eh bien, la tâche des maîtres de l'avenir sera plus facile que celle des maîtres du passé. Car l'exemple qu'ils pourront citer aux enfants sera plus à leur portée, plus proche d'eux. Ils leur conteront, en effet, après l'histoire de Ganelon et celle du connétable de Bourbon, celle de Léopold III, le traître le plus abominable de toutes les histoires. Et les enfants projetteront l'image de ce roi, non pas sur l'écran de leur vision du paradis, mais sur la sombre et horrible représentation qu'ils se font de l'enfer. A côté de Judas, le seul traître dont le nom soulève contre lui autant d'humanité que celui de Léopold III.*

L.-A. G.

# Informations

### L'évacuation des troupes alliées des Flandres

Mettant à profit l'obscurité, les marines alliées, au cours des dernières nuits, ont continué, malgré une violente activité ennemie, à procéder à l'évacuation des troupes franco-anglaises des Flandres et à assurer la protection des transports comprenant des unités de toutes sortes.

Dans les ports anglais les navires arrivent sans interruption, les soldats débarquent immédiatement et sont emmenés aussitôt par les trains.

Les troupes ainsi évacuées rendent un hommage chaleureux et admiratif à l'action des marines alliées.

Dans les centres de concentration où ils se reposent après les terribles combats de ces derniers jours, les soldats trouvent une nourriture abondante et des distractions. Des dispositions ont été prises pour qu'ils puissent entrer sans délai en communication avec leurs familles.

### Offensive de paix germano-italienne

Les milieux officiels croient que l'Italie fera une tentative de paix auprès des alliés, en son nom et en celui de l'Allemagne. L'Italie ferait des propositions de paix dans des termes généraux qui présupposeraient la réunion d'une Conférence de la paix pour en fixer les détails.

On croit que M. Mussolini inclura dans ses propositions, les revendications italiennes en ce qui concerne la France et la Grande-Bretagne.

Quelques observateurs de Washington croient que la préparation et les gestes belliqueux de l'Italie de ces jours récents, font partie d'une mise en scène pour l'offensive de paix prochaine, afin de renforcer les effets de l'ultimatum annonçant son entrée dans la guerre en cas de non-acceptation des termes de paix.

### Deux corps d'armée belges combattent

Deux corps d'armée, sous le commandement du général de Krane et du général Desfontaines, continuent à combattre en Belgique ; ils ont réussi à se souder à l'armée britannique.

### L'Amérique du Nord et la défense de l'Amérique latine

Le général George Marshall, chef d'état-major des U.S.A., a déclaré qu'il fallait donner au président le pouvoir de mobiliser l'armée instantanément, parce qu'il se pourrait qu'il fût nécessaire d'envoyer des détachements en Amérique latine pour aider certaines républiques sud-américaines à se défendre contre des entreprises agressives des cinquièmes colonnes. Cette déclaration a produit une forte sensation, d'autant plus que des rumeurs alarmantes parviennent de Montevideo et Buenos-Aires, où les nazis sont actifs.

Le Brésil et l'Uruguay pourraient avoir besoin de 25.000 soldats des U.S.A. pour garder les ports et les points stratégiques.

### Mécontentement dans le pays des Sudètes

Depuis que les trains pleins de blessés et de mutilés ne cessent d'arriver en Bohême, une vague de mécontentement s'est emparée du pays des Sudètes, dont les habitants avaient été laissés dans une ignorance complète sur le sort de leurs fils enrôlés dans l'armée hitlérienne. Les femmes surtout ne font pas mystère de leurs craintes.

Ces jours derniers des milliers de papillons ont été clandestinement apposés sur les murs de plusieurs villes des Sudètes, demandant la publication des pertes allemandes.

### En Roumanie

M. Grégoire Gafenco, ministre des affaires étrangères, ayant démissionné pour raisons de santé, a été remplacé par M. Ion Gigurtu, précédemment ministre des communications.

L'ingénieur Ion Macovei, directeur des chemins de fer, a été nommé ministre des communications.

Dans les milieux roumains bien informés, on souligne que le changement qui s'est produit dans le ministère n'a aucune signification en ce qui concerne la politique étrangère, qui restera sans changement sous le nouveau titulaire, lequel poursuivra les mêmes buts que son prédécesseur.

M. Gafenco sera chargé d'une importante mission diplomatique.

### Communiqué officiel

N° 546. — Depuis que l'ordre leur a été donné de se replier sur Dunkerque, les troupes françaises et britanniques engagées sur trois fronts de Saint-Omer aux abords d'Arras à Valenciennes et à Courtrai, où elles se reliaient à l'armée belge, ont obligé l'ennemi, qui comptait sur leur reddition, à livrer combat sans arrêt dans les conditions les plus dures et les plus violentes. Elles ont occupé d'abord la ligne du canal de La Bassée et de la Scarpe, puis la Lys, puis la ceinture jalonnée par Gravelines, Cassel, Ypres, Nieuport, enfin le camp retranché lui-même, en partie couvert par les inondations.

Au cours de chacun de ces mouvements, elles ont manœuvré en ordre sous le feu de l'artillerie, de l'aviation et des chars, tenant sans cesse l'ennemi en respect par les contre-attaques nombreuses et efficaces.

Cette retraite, accomplie par les troupes pressées de toute part, privées de tout repos depuis vingt jours et soudainement découvertes sur leur gauche par la capitulation du roi Léopold, demeurera comme un exemple d'héroïque ténacité dans l'histoire des armées française et britannique.

Grâce à la vaillance et à l'implacable énergie des troupes du Nord, les succès territoriaux que l'ennemi a obtenus sont compensés par des pertes immenses de vies humaines et de matériel. La force allemande a été durement éprouvée et nos armées, dont le moral est plus élevé que jamais, sont prêtes à affronter de nouveaux combats.

La plus grande partie des troupes repliées vers la côte a déjà pu être embarquée à Dunkerque dont les défenses tiennent toujours.

La France peut être fière des chefs et des soldats de l'héroïque armée du Nord.

Dans la journée du 2 juin, sur le front de la Somme, de l'Aisne et dans l'Est, l'activité s'est bornée à des feux d'artillerie et à quelques tirs d'armes automatiques dans la région de Rethel.

Au cours de la nuit du 1er au 2 juin, nos avions ont continué le ravitaillement des troupes du Nord.

De nombreuses reconnaissances profondes ont été faites sur la région de Trèves et au sud de la Forêt Noire. L'expédition d'hier dans le Sud-Est a coûté à l'ennemi douze avions jusqu'à présent dénombrés.

N° 547. — Aucun événement nouveau au cours de la nuit.

### EN PEU DE MOTS...

— Par décret, le roi Léopold III, de Belgique, est radié de l'ordre de la Légion d'honneur, où il figurait à titre de grand'croix.

— Les pourvois formés par les nommés Amourette, sténographe au Sénat, et l'Autrichien Léo Hirsch, contre le jugement du tribunal militaire de Paris, condamnant le premier à la peine de mort et le second à 10 ans de prison, pour espionnage, sont rejetés.

— A dater du 1er juin 1940, les Bons d'Armement à 6 mois, 1 an et 2 ans d'échéance, sont délivrés en coupures de 500, 1.000, 5.000, 10.000, 100.000 et 1 million de francs.

— En exécution d'arrêtés pris par le préfet de la Loire, la gendarmerie vient d'arrêter 12 militants communistes qui seront dirigés sur un centre de séjour surveillé.

— L'Italie aurait déclaré à la Grèce qu'elle n'aurait pas l'intention de violer la neutralité grecque par une agression.

## NOS ÉCHOS

**Dura lex.**

En octobre dernier, un vol de cigares et cigarettes, pour un total d'environ 40 marks, fut commis par effraction dans une cantine, par un individu de Mayence-Kostheim.

La « *Südd. Tabakztg* » nous apprend que le coupable a été jugé par la 2e Grande Chambre Correctionnelle de Mayence qui l'a condamné à mort..... et à la privation de ses droits civiques !

Une peine identique fut infligée, il n'y a pas longtemps, par le tribunal de Königsberg, à un individu qui avait truqué des bandelettes fiscales.

Le commerce du tabac est bien protégé en Allemagne !

**Pour bien se porter faut « sport...er ».**

C'est Justus qui, dans le *Tabac*, de Zurich, nous livre cette charmante fantaisie :

« Le soldat Buchet passe pour avoir « les côtes en long ». En réalité, ce n'est pas le cas. Mais il ne s'agite pas plus qu'il ne faut. Chaque fois qu'il le peut, il s'étend sur sa paillasse et somnole. Buchet ne se froisse d'ailleurs pas du tout qu'on le tienne pour un paresseux. Il en rit et plaisante lui-même la « flemme » qu'on lui attribue.

Un jour qu'il vient de sortir son paquet de tabac, son ami Record lui dit :

— Comment ! Tu roules tes cigarettes maintenant ? Depuis quand ?

— Depuis hier, répond Buchet. Le major m'a recommandé de faire chaque jour un peu d'exercice. »

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

## La Garde Civique

Nous recevons la note suivante qu'on nous prie de publier :

« *On a pu avoir des inquiétudes au* « *sujet de la mise en œuvre des instruc-* « *tions officielles concernant l'organisa-* « *tion de la garde civique dans notre* « *région. Des renseignements puisés à* « *bonne source il ressort que ces crain-* « *tes sont vaines. Notre colonel comman-* « *dant la subdivision a déjà, par un* « *labeur acharné, auquel il est juste de* « *rendre un reconnaissant hommage,* « *mis sur pied trois études successives* « *d'organisation, étudiées avec soin et* « *profondeur.*

« *Ce travail considérable et obligatoi-* « *rement réfléchi ne peut, pour des rai-* « *sons de discrétion bien compréhensi-* « *ble, s'entourer de publicité. Il n'en* « *existe pas moins témoignant l'activité* « *pleine de dévouement de ceux qui ont* « *la charge de l'organisation de l'ar-* « *rière.* »

⁂

Censuré

Censuré

### BREVET ÉLÉMENTAIRE BREVET SUPÉRIEUR

Une session spéciale du Brevet Elémentaire et du Brevet Supérieur aura lieu à Cahors le mercredi 5 juin. Cette session est réservée aux candidats appartenant au dernier quart du contingent de la classe 1939 et au premier quart du contingent de la classe 1940. Les candidats sont priés de signaler leur candidature d'urgence à l'Inspection académique.

Ils se rendront le 5 juin, à 7 heures, à l'Ecole Normale d'Institutrices, à Cahors.

### PERSONNEL ENSEIGNANT BELGE

Les membres du Personnel Enseignant belge qui se trouvent dans le département du Lot doivent faire parvenir leur adresse à M. Léon Jeunehomme, Inspecteur général de l'Enseignement primaire, en mission officielle à *Cahors*, rue Emile-Zola, Ecole Primaire Supérieure.

(*Communiqué de l'Inspection Académique*).

Censuré

### AUX TCHÉCOSLOVAQUES

*La Légation de Tchécoslovaquie communique :*

Tous les ressortissants tchécoslovaques, à partir de l'âge de quinze ans, résidant en France, sauf ceux qui se trouvent dans les services actifs de l'armée tchécoslovaque, sont tenus de se présenter au plus tard avant le 15 juin 1940, au Consulat tchécoslovaque de leur région respective, afin de faire contrôler leur passeport et leur certificat de fidélité. Dans des cas exceptionnels, ceux qui n'ont pas la possibilité de se présenter personnellement doivent écrire à leur Consulat respectif au plus tard jusqu'au 10 juin. Tous les certificats de fidélité délivrés avant le 26 mai 1940 perdant leur validité à partir du 1er juillet.

Les ressortissants tchécoslovaques devront se munir de deux photographies, dont une légalisée au verso par la Mairie ou le Commissariat de Police et de documents attestant leur emploi.

Ceci s'applique également à tout ressortissant tchécoslovaque arrivant en France.

Ceux qui, dans le délai prescrit, ne se seraient pas procuré une attestation de leur Consulat témoignant qu'ils se sont soumis audit contrôle perdraient le bénéfice que leur procure la possession du certificat de fidélité, et seraient signalés sans délai par les autorités françaises aux Consulats tchécoslovaques.

Dorénavant, tout ressortissant tchécoslovaque qui aurait changé de domicile, sans en aviser par écrit le Consulat tchécoslovaque de sa région, risque de voir son certificat de fidélité annulé.

### Service de santé (Réserve)

M. Berranger, officier de réserve du service de santé, est promu au grade de médecin-lieutenant et affecté à la 17e région.

# CAHORS

### CONTRE L'EXAGÉRATION DES PRIX

Samedi matin, sur le marché aux légumes, gros et juste émoi ! De nombreuses ménagères faisaient entendre des plaintes contre plusieurs marchands qui vendaient des denrées à des prix bien supérieurs aux cours.

De vives discussions eurent lieu, le mécontentement régnait parmi les ménagères, et la police fut informée.

Aussitôt, une enquête fut ouverte et les constatations faites établirent, effectivement, le bien fondé des protestations des ménagères.

L'exagération des prix des diverses denrées, relativement abondantes, à cette époque, était vraiment incontestable.

La police ne manqua pas de faire des observations fort justes qui, momentanément, furent entendues par les marchands.

Mais on espère qu'à l'avenir, pareilles exagérations de prix comme celles qui ont été constatées, samedi, ne se produiront plus, que les prix des denrées seront ramenés au cours normal et que la police n'aura plus besoin d'intervenir.

C'est un avis qui a été donné aux marchands incriminés, samedi, et nul ne doute qu'ils en tiendront compte, pour éviter que de justes sanctions ne soient prises contre eux.

L. B.

### LA CARTE D'ALIMENTATION

Il est rappelé aux personnes qui n'ont pas encore retiré leurs cartes d'alimentation qu'elles pourront se présenter à la Mairie de Cahors (2e étage), de 9 h. à midi et de 14 h. à 19 h., munies de pièces d'identité.

La distribution aura lieu dans l'ordre suivant :

Mercredi 5 juin : toutes les personnes dont le nom de famille commence par les lettres A, B, C, D, E, F.

Jeudi 6 juin : lettres G, H, I, J, K, L, M.

Vendredi 7 juin : lettres N, O, P, Q, R.

Samedi 8 juin : lettres de S à Z.

### CROIX-ROUGE FRANÇAISE

*Union des Femmes de France*

Les membres de l'Union des Femmes de France sont priées d'assister à la deuxième séance de l'Assemblée générale qui aura lieu le mardi 4 juin, à 14 heures, dans la Salle du Conseil municipal à la Mairie.

### Foire du 1er juin

La foire du 1er juin, dite foire de la St-Clair, n'a pas eu, cette année son importance habituelle. Toutefois, nombreux étaient les visiteurs, marchands étalagistes, marchands forains.

Les divers marchés étaient bien approvisionnés.

Voici les cours : poules, 8 fr. 50 ; poulets, 12 fr. ; canards, 8 fr. ; dindes, 8 fr. ; lapins, 6 fr. ; pigeons, 15 à 20 francs la paire ; œufs, 7 fr. la douzaine.

### Etrangers en défaut

Au cours de râfles de police qui ont eu lieu samedi, jour de foire, sur les divers marchés et dans les hôtels, il a été procédé à de nombreuses vérifications d'identité.

Des étrangers, en situation irrégulière, ont été appréhendés. Ce sont les nommés :

Enrico Caramati, Italien, ouvrier agricole à Douelle ; Costa Pedro, Italien, demeurant à Thédirac ; Mayans Vicente et Romiro Torrès, Espagnols, demeurant à Tour-de-Faure ; Exposito Joseph, Espagnol, demeurant à Villesèque ; Hernandez Palacio, Espagnol, demeurant à Espère ; Cavalhosa, Portugais, demeurant à Goujounac ; Vasilieff Jean, Russe, demeurant à Cahors ; Casado Pablo, Espagnol, demeurant à Goujounac.

Ces étrangers seront poursuivis devant les Tribunaux compétents.

### Marchands forains étrangers

Deux marchands forains, les nommés François Rocou, demeurant à Valprionde et Defeugé Léon, Belges, ont fait l'objet de procès-verbaux pour défaut de papiers réglementaires d'identité.

## PALAIS DES FETES

Mercredi 5, jeudi 6, samedi 8, dimanche 9 juin, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Beryal, Mireille Perrey, Aimos, Mila Parely, Pierre Stephen dans

**UNE JAVA**

Scénario original de Noël Renard.

En complément : *Théâtre des Marionnettes*, attraction en couleurs. — *Actualités Mondiales* de la semaine.

### MORT POUR LA FRANCE

Notre jeune compatriote, René Bourgoin, soldat dans une compagnie d'aérostation est mort pour la France. Cette cruelle nouvelle vient d'être officiellement confirmée à sa veuve, en même temps que lui parvenait une émouvante lettre du capitaine de la compagnie qui fait le plus bel éloge de notre compatriote, de son courage et de son caractère.

Nous nous inclinons respectueusement devant la mémoire de ce brave soldat et nous prions sa veuve, Mme Bourgoin, qui est depuis longtemps employée à l'imprimerie du « *Journal du Lot* » de recevoir nos condoléances et de croire que nous prenons une grande part à sa douleur.

### AUX ARMÉES

Notre compatriote et ami A. Calcat, de Laramière, vient d'être promu capitaine et nommé Intendant du ravitaillement général. Au nouveau capitaine-intendant, bien connu de nos lecteurs sous le pseudonyme « Jean de Laramière », nos bien cordiales félicitations.

### Aux étrangers possesseurs d'autos

Par ordre de M. le Préfet du Lot, les étrangers venant de Hollande, Belgique, Luxembourg, possesseurs de *voitures automobiles de tourisme*, sont invités à conduire leurs véhicules sur les Allées Fénelon le *mardi 4 juin* pour être présentés de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. à la Commission spéciale de réception.

### Don généreux

M. le Préfet du Lot vient de recevoir de M. le Lieutenant-Colonel Soucarre, en retraite à Cahors, la somme de mille francs, représentant ses arrérages d'Officier de la Légion d'Honneur, pour les victimes civiles de la guerre. Qu'il nous soit permis d'exprimer nos remerciements au généreux donateur.

### Nécrologie

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Pierre Fourgous, propriétaire du Café du Midi, décédé à l'âge de 72 ans.

M. Fourgous était bien connu et estimé à Cahors.

Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à Mme veuve Pierre Fourgous, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

### Bois de chauffage interdit

L'*Officiel* publie un décret interdisant de façonner et d'utiliser comme bois de chauffage les grumes ou parties de grumes de châtaignier ayant un diamètre sur écorce supérieur à 20 cm.

Cette interdiction s'applique à 11 départements, dont l'Aveyron, la Corrèze, la Dordogne et le Lot.

### Vagabond

La gendarmerie de Labastide-Murat a procédé à l'arrestation du nommé Victor Châlon, 66 ans, se disant boulanger, sans domicile fixe ni ressources. Il était en état de vagabondage.

Conduit au Parquet à Cahors, il a été placé sous mandat de dépôt.

### Tombé d'une échelle

M. Hortis François, charcutier, est tombé d'une échelle au cours de son travail.

Dans la chute, il a été contusionné au pied gauche.

### Tribunal correctionnel

*Confirmation de mandat de dépôt.* — Le tribunal donne confirmation du mandat de dépôt contre le nommé Chalon, arrêté pour délit de vagabondage à Labastide-Murat.

*Propos défaitistes.* — Le nommé Castex Philippe, retraité, avait été condamné, par défaut, à 1 an de prison pour avoir tenu des propos défaitistes dans un café de Puy-l'Evêque.

Ayant fait opposition à ce jugement, il comparaît à l'audience du tribunal correctionnel devant lequel il exprime de vifs regrets. Me Lacaze présente sa défense. Le tribunal condamne Castex à 1 an de prison, mais lui accorde le sursis.

## EDEN

Mercredi 5, samedi 8 et dimanche 9 juin, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 14 heures 45.

Un film parfait d'un charme inouï. La meilleure création de l'inégalable carrière de Marlène Dietrich

**DÉSIR**

avec Gary Cooper.

En première partie un magnifique complément et les *Actualités Mondiales* avec les derniers faits.

### Avis aux réfugiés

Toutes les personnes réfugiées à Cahors depuis le dernier recensement (3 avril 1940) sont invitées à se présenter à la Mairie (bureau du secrétaire général) ; elles rempliront une fiche dont les renseignements serviront, le cas échéant, à l'établissement de la carte d'alimentation.

### Les biens meubles et immeubles peuvent être réquisitionnés sur toute l'étendue du territoire

Un décret paru hier matin au *Journal Officiel* modifie certaines dispositions de la loi sur l'organisation générale de la nation en temps de guerre.

1° Sur toute l'étendue du territoire national et dans les eaux territoriales françaises, la propriété ou l'usage de tous les biens, meubles, les brevets d'invention et les licences d'exploitation peuvent être requis pour les besoins du pays, sous réserve des conventions internationales en vigueur ;

2° Le droit de réquisition de l'usage des immeubles peut être exercé, en cas de nécessité, pour l'hébergement des réfugiés ou des personnels appartenant aux services administratifs déplacés et de leurs familles, sous forme de logement ou de cantonnement chez l'habitant.

### Un « joyeux » faisait du scandale

Lundi soir, vers 18 heures, la police était prévenue à diverses reprises, qu'un militaire, ayant trop bu, faisait du scandale rue Wilson et menaçait les passants.

La police tenta de le calmer. Mais toutes les observations restèrent sans effet. Il continua à insulter et menacer les agents.

Mis en état d'arrestation, il fut conduit au bureau de police, et peu après, il était mis à la disposition de l'autorité militaire.

Quand les soldats vinrent pour le prendre et l'amener à la caserne, il s'insurgea, refusa de les suivre et provoqua un vrai scandale sous le péristyle de l'Hôtel de Ville, où était massée une foule nombreuse de curieux.

Mais, avec le concours de la police belge, il fut saisi et transporté en camionnette à la caserne.

Il s'agit du nommé Foucard Louis, un « joyeux », fabricant de fausses permissions, etc., etc...

### Auto contre moto

Jeudi soir, vers 16 heures, M. Roussane, en moto, se dirigeait sur Montauban, lorsqu'au tournant des Sept-Ponts, il entra en collision avec une auto conduite par M. Marquette qui se rendait à Brive.

Le choc fut assez rude, mais, heureusement, la moto seule, eut des dégâts.

M. Marquette transporta M. Roussane au lieu où il se rendait.

### Moto contre moto

Deux motocyclettes, l'une pilotée par M. Pillat Paul, et l'autre par M. Laurent, sont entrées en collision près d'Arcambal. Les deux motocyclistes ont reçu des contusions peu graves, mais les motos ont subi des dégâts assez importants.

### Trouvailles

Il a été trouvé : un portemonnaie, par M. Charlier ; une valise, par M. Armand ; une paire de lunettes, par M. Conquet ; une montre, par M. Pernod ; un sac à main, par M. Sudres ; une somme d'argent, par M. Jérémie.

## Arrondissement de Cahors

### Duravel

*Série d'accidents.* — Mme Roger Chavagnac, tapissière, qui en l'absence de son mari mobilisé sciait du bois pour meubles à la scie mécanique, s'est fait une entaille profonde entre le pouce et l'index de la main gauche.

Immédiatement conduite à Puy-l'Evêque, elle a été soignée et il lui a été fait plusieurs points de suture.

Nous lui souhaitons une prompte guérison.

— M. Piedloup et sa fille, Mme Vve Gaussinel, se rendant en voiture à Puy-l'Evêque, ont été, par suite d'une frayeur subite du cheval, projetés dans le fossé de la route, en face de Grimard.

Ils n'ont heureusement reçu que des blessures sans gravité qui seront, d'après le médecin traitant, vite cicatrisées.


### Soyez bon pour votre foie

Ressentez-vous par instant une légère douleur au côté droit ? Gare à votre foie. Aidez donc son bon fonctionnement en prenant simplement après votre repas du soir une tasse de la délicieuse tisane Vichyflore, composée de plantes dont l'action hépatique, diurétique et laxative est bien connue: boldo, combretum, bourdaine, séné, associées aux sels des eaux du bassin de Vichy. La tisane Vichyflore décongestionne le foie, stimule l'intestin, active le fonctionnement du rein, facilite la digestion et évite la constipation. Elle convient à tous les âges et à tous les tempéraments. La Gde Bte : 8 fr. 90. Ttes Phies.


## Arrondissement de Figeac

### Figeac

*Audience correctionnelle.* — Pour vente illicite d'alcool, le 11 avril, Mme D., débitante à St-Céré, est condamnée à 100 fr. d'amende et aux dépens, après un réquisitoire sévère du procureur.

— Pour vol de bicyclette, d'ailleurs rapidement restituée, P. L..., de Comiac, est condamné à 25 fr. d'amende et trois mois de prison sans sursis, une précédente condamnation ne remontant pas à cinq ans. Défendu par Me Faugères qui a nuancé les faits et demandé l'indulgence du tribunal.

— Pour refus d'obtempérer et de s'arrêter, Pocholle Louis, 27 ans, de Figeac, est condamné à 100 fr. d'amende. Défendu par Me Faugère.

— Pour outrage au maire, Salgues Noël, de Saint-Chels et Larnagol, est condamné à 16 francs d'amende et un mois de prison.

— Theil Damien, 34 ans, de Gintrac, 100 francs d'amende, coût du permis général et remise de l'arme, pour chasse en temps prohibé. La saisie de la voiture sera levée après paiement de la condamnation. Défendu par Me Faugère.

— Lavinal Marie-Louise, épouse Chatras, négociante en laines, de Brive, est inculpée d'achat de laines dans l'arrondissement de Figeac, à la requête de l'Intendance et en violation des règles de réquisition.

Affaire mise en délibéré. Jugement au 11 juin.

*Aux propriétaires.* — Les propriétaires sont invités à faire connaître à la Mairie le nombre de peupliers qu'ils possèdent.

*Tribunal de simple police.* — Ont été condamnés à des amendes de 1 à 7 fr. : Redjuch Wadislas, vacher à Sonac; Alves Antonio, à Latronquière ; Rigamondi Frédéric, métayer à Cambes ; Roselio Blasco, ouvrier à St-Céré ; Basco Romero, ouvrier à Espédaillac ; Fernandez Fernand, ouvrier à Espédaillac ; Cavagné Gaston, boucher au Gua (Aveyron); Blanquet Henri, vacher à Sonac ; Galtier Noémie, Montgesty ; Rodrigo Garcia, manœuvre à Figeac ; Alonzo Antoine, tâcheron, Figeac ; Andreante Albert, cultivateur ; Linon Lizouret, épicière, Figeac, non affichage de prix ; Lorthier-von Emilia, ménagère, Figeac, chien sans collier.

### St-Céré

*Etat civil du mois de mai.* — Naissance: Marcel Darnis, rue de la République.

Décès : Marguerite Masdespuy, née Capoux, 58 ans, à Monteil ; Marie Gédines, 82 ans, Hôpital-Hospice; Gabrielle Bordes, 38 ans, Hôpital-Hospice ; Joséphine Dalet, épouse Blangonet, institutrice en retraite, 70 ans, quai Sol-de-Trémeille.

Mariage : néant.


### Douleurs et urines chargées

Devant ces symptômes de l'arthritisme, n'attendez pas l'aggravation de votre état. Vous pouvez vous épargner les douleurs du rhumatisme, de la sciatique, de la goutte, les maux de reins. Il vous suffit de faire une cure du nouveau médicament Gandol qui arrête dans l'organisme la surproduction des poisons uriques. Sous l'effet du Gandol, l'urine devient claire, les muscles sont décongestionnés, les douleurs apaisées. Le Gandol est le dépuratif calmant des arthritiques. Pour dix jours de traitement, le Gandol en cachets, sans troubles pour l'estomac, vaut 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.


## Arrondissement de Gourdon

### Souillac

*Foire du 1er juin.* — Gros bœufs de travail, 12.000 à 13.000 fr. ; moyens, 8.500 à 9.000 fr. ; vaches laitières, dites Gâtines, 12.000 fr., le tout la paire ; porcs d'élevage de deux mois, 300 fr. ; nourrains, 450 à 500 fr., le tout la pièce ; moutons gras, 8 fr. 50 ; agneaux, 9 fr. ; chevreaux, 7 fr., le tout le kilo.

A la volaille : poules, 10 fr. ; poulets, de grain, 14 fr. ; canards, 9 fr. ; pintades, 15 fr. ; lapins, 6 fr., le tout le demi-kilo ; pigeons, 14 à 20 fr. la paire ; œufs, 7 fr. 50 la douzaine ; beurre du pays, 22 fr ; fromage du Cantal, 24 fr., le tout le kilo ; petits fromages, 6 fr. la douzaine.

Les nombreux marchands forains et les commerçants locaux ont paru être satisfaits de leur marché.

La prochaine foire aura lieu le 19 juin.

## Société des Etudes du Lot

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

*Présentation* comme membre correspondant de M. l'Intendant Général Mazars, par MM. Feyt et Irague.

*Election* comme membres résidants de MM. Ilbert et Labrousse ; comme membres correspondants de MM. Gruppi, Dusiquet, Miquel et Salesses.

Dons de M. Pascal Guébin, son auteur, le troisième et dernier tome de l' « Historia albigencis », écrite en collaboration avec M. Ernest Lyon ;

— de son auteur, M. le Chanoine Sol, « Etudes d'histoire économique et sociale : Le Commerce ».

La Société adresse ses remerciements aux donateurs.

*M. le Secrétaire général* rend compte des publications reçues et signale comme intéressant le Quercy :

— dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 1er trimestre 1940, un inventaire des sceaux-matrices du Musée d'Abbeville, où l'on voit figurer le sceau d'un Quercynois, « Géraud de Savanac, Docteur ès-lois », XIVe siècle.

*M. J. Calmon* donne lecture d'une intéressante communication de M. Corn : « Reconnaissance en faveur des Jacobins de Figeac sur la paroisse de Prendeignes ».

Puis il signale le décès à Roquefau, près de Castelnau, d'un des plus anciens membres de la Société, M. Pierre Périer de Féral. La Société présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

*M. le Chanoine Sol* signale, dans l'*Echo de Gourdon* (1939), une étude sur Gourdon et le Gourdonnais pendant les guerres de religion, par M. le Chanoine Pradié ;

dans le *Folklore paysan* (1939), une étude sur les Survivances de servitudes collectives sur les prés à Gramat, par Charles Parain.

*Le même* expose la crise des subsistances qui sévit dans le Lot avant le vote du premier maximum, en mai 1793.

*M. Prat* fait une communication sur certains remèdes en usage au XVIIIe siècle.

*Le même* signale le dépôt, au Greffe du Tribunal Correctionnel de Cahors, sous la Révolution (1797), de marques pour les papiers timbrés et de bandes comme modèles portant le timbre spécial pour les jeux de cartes.

Il signale également le dépôt de la plaque portant empreinte des poinçons du titre et de garantie pour les objets en or et argent ; les poinçons représentés sont entre autres : le Coq de France, le même, ailes déployées, le faisceau du licteur, les effigies de Mercure, d'un buste d'Antique et celle de la « Marianne ».

*M. Lucie* donne lecture d'une note intéressante sur « Un banquet politique orageux à St-Cirq-Lapopie, sous la Restauration ».

*M. le Président* fait une communication sur la question des subsistances en Allemagne et la production des Ersatz.

La prochaine réunion de la Société aura lieu le 3 juin.

# Dernière heure

### Attaquant Paris et la région parisienne les avions allemands ont fait hier 200 victimes dont 45 morts

Paris et la région parisienne ont été bombardés, hier lundi, pour la première fois, par l'aviation allemande.

Il était 13 h. 15 lorsque les sirènes retentirent. Les Parisiens ne portaient pas une attention particulière à cette alerte, qui n'était que la répétition de tant d'autres, lorsque leur attention fut attirée par un feu violent de la D.C.A. qui retentissait à tous les échos autour de Paris. Soudain, des explosions plus violentes retentirent. Des escadrilles allemandes survolaient certains quartiers de la capitale et se livraient à leur œuvre de dévastation.

Aussitôt après la fin de l'alerte, qui se termina à 14 h. 15, on apprenait que des bombes avaient atteint des immeubles particuliers à Paris et sur plusieurs points de la région parisienne. Dans le courant de la soirée, la Présidence du Conseil donnait les précisions que voici :

*L'aviation ennemie a procédé, au début de l'après-midi du 3 juin, à des séries de bombardement de la région parisienne, probablement en vue d'atteindre des objectifs à caractère militaire.*

*Plus d'un millier de bombes de tous calibres ont été lancées, faisant 200 victimes civiles, dont 45 morts.*

D'autre part, la radio française invitait, dans la soirée, le personnel des Usines Citroën à reprendre le travail à partir de 21 h.

On conçoit que pour des raisons d'ordre stratégique on ne puisse donner de précisions ni sur les points de chute, ni sur le nombre des assaillants.

Cette attaque odieuse n'a, il faut le souligner, en rien porté atteinte au moral, à la confiance et à l'énergie de la population ; chacun a tenu à poursuivre son labeur habituel.

### 16 avions abattus

On apprend qu'au cours des violents combats aériens qui se sont engagés entre nos chasseurs et les escadrilles allemandes venues sur Paris, 16 avions allemands au moins ont été abattus.

■

### Que va faire l'Italie ?

Dans le discours radiodiffusé qu'il adresse chaque semaine aux soldats italiens, M. Ansaldo dit que si l'Italie restait en dehors de la guerre pendant que toutes les grandes puissances de l'Europe combattent, « italien » deviendrait synonyme de « lâche ».

Les raisons de l'Italie d'entrer en guerre, selon lui, se résument par ces noms : Corse, Tunisie, Gibraltar et Suez.

« L'Italie, a dit en terminant M. Ansaldo, doit atteindre ses buts par ses propres moyens, par sa propre victoire. »

### « Réserve absolue »

Le correspondant du *Corriere del Ticino* remarque que les milieux officiels romains gardent la réserve la plus absolue sur la décision que d'aucuns prétendent devoir être prise aujourd'hui, et au sujet de laquelle circulent d'innombrables suppositions.

Dans tous les cas, l'attitude des milieux romains et de la population italienne ne permet pas de conclure qu'une décision ultime serait prise aujourd'hui, ou même cette semaine.

### Pour une intervention en faveur des Alliés

Au cours de cette nuit, des milliers de télégrammes sont arrivés à la Maison Blanche demandant au président Roosevelt d'intervenir en faveur des alliés.

### Les avions américains pour les Alliés

L'administration étudie la proposition du sénateur Pepper, démocrate de la Floride tendant à vendre immédiatement aux alliés les avions de l'armée et de la marine actuellement disponibles.

### Afin de tirer sur l'Angleterre les Allemands installent un grand nombre de pièces à longue portée sur la côte française.

Un grand nombre de canons de gros calibre et à longue portée sont envoyés par les Allemands dans les régions avoisinantes de Dunkerque et Calais et sont immédiatement mis en place dans les abris spéciaux hâtivement construits.

Plusieurs de ces canons ont une portée leur permettant d'atteindre la côte anglaise.


98

*La fortune frappera bientôt à la porte de ses élus*

OUVREZ-LUI LA VÔTRE

PRENEZ AUJOURD'HUI VOTRE BILLET DE LA

LOTERIE NATIONALE



Pour détruire le

DORYPHORE

utilisez les :

BORTOX

INSECTICIDES ROTENONÉS (en poudrage ou pulvérisation) SANS DANGER pour l'homme, les animaux domestiques et le gibier.

Cie BORDELAISE 2, Allées Alphonse-Peyrat, Toulouse


## PETITES ANNONCES

**LA COMPAGNIE « LA PRÉSERVATRICE »**, recherche des appartements et chambres meublés à Cahors. Faire offres : 17, rue des Soubirous, Cahors (Lot) (32.356).

■

**FABRIQUE VÊTEMENTS MILITAIRES** demande : 1° *ouvriers* et *ouvrières* machines à l'atelier et à domicile ; 2° *Finisseuses* ; 3° Un bon *presseur* ou *presseuse*. Se présenter d'urgence : Colleu, 8 *bis*, av. Jean-Jaurès, Cahors. (32.362).

■

**Lic. Sc. Comm. Fin. Economiques. Réfugié belge,** non mobilisable, ant. Directeur commercial, Amidonnerie, cherche situation. Ecrire : Roussel, chez M. Campan, à Douelle (Lot). (32.360).


Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

*Le co-gérant* : L. PARAZINES.


---

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 18

MAX DU VEUZIT

# Rien qu'une nuit

— Je pense, insinua-t-il au bout d'un instant, que vous ne devez pas avoir beaucoup de choses à redouter de moi. Il y a sûrement des grâces d'état ; moi qui, ce matin encore, comparais l'état de mariage à une abomination, je suis capable de me révéler, ce soir, un mari excellent.

— Je voudrais pouvoir vous en dire autant de moi, señor Ruitz, répliqua-t-elle avec une certaine fermeté. Rien ne m'a préparée à ce rôle et il serait déloyal de ma part de vous promettre plus que je ne saurais tenir.

— Ah !

Il s'arrêta, hésita, puis légèrement risqua, comme s'il tenait à la sonder sur ce point :

— Evidemment, pour ne pas risquer de tenir, il est prudent de ne rien promettre... ni de ne rien donner !

— Je suis heureuse que vous vous en rendiez compte.

C'était net. Il parut à Ruitz que c'était formidable. Tout de même, il s'attendait à plus de gentillesse de la part d'une jeune femme qu'il avait sauvée de la mort... C'est qu'elle n'avait pas l'air du tout de se rendre compte, la bougresse, que si la vérité était révélée, ils connaîtraient bientôt les cachots, les tortures et la mort.

— On me permet beaucoup parce que je suis Ruitz, pensa-t-il tout haut, sans s'en apercevoir. Cette fois, j'ai délivré un otage qui appartenait aux rouges ; c'est diablement périlleux... La mort ! voici toute la récompense que j'en aurai, probablement !

Bien qu'il eût parlé entre ses dents, Orane perçut quelques mots. Si peu que ce fût, elle en eut le souffle coupé et cessa de manger.

— Que dites-vous, señor ? Que craignez-vous encore ?

— Moi ? Je protestais contre certaine indifférence... certains dangers...

Mais il rencontra, posés sur lui, les grands yeux profonds qui s'apparentaient pour la couleur aux aigues-marines de belle teinte, et il ne trouva plus la suite de ce qu'il voulait dire.

Il y avait bien des choses, pourtant, dont il aurait désiré lui parler encore. Ainsi, ce lien religieux qui les unissait doublement, à présent ; ne pourrait-il pas apprendre ce que la jeune fille en pensait ? Il chercha comment aiguiller leur conversation sur cette voie et pensa l'avoir trouvé.

— J'ai connu autrefois, chez mes parents, le malheureux ecclésiastique qu'ils ont arrêté ce matin.

Le souvenir du vieux prêtre fit renaître en Orane toute sa mélancolie.

— Il ne m'était pas inconnu non plus, dit-elle pensivement. Depuis deux jours, il vivait avec nous, dans la cathédrale, et nous soutenait de ses conseils.

— Je comprends pourquoi vous étiez si émue tantôt, quand ils l'ont emmené.

— Oui ! Quand j'ai compris qu'on le conduisait au supplice, j'ai été profondément bouleversée.

— Son geste de bénédiction était émouvant.

— Oui, approuva-t-elle. J'aurais voulu pouvoir me mettre à genoux et prier Dieu.

Il baissa la voix et, avec émotion :

— Il s'adressait à nous, señora !

— Je le crois !

— C'est certain. Par deux fois, ses yeux se sont posés sur les miens.

— J'ai eu la même impression.

— Et... cela ne vous dit rien, Orane ?... N'avez-vous pas compris ?

— Si, acquiesça-t-elle d'un mouvement de tête.

— Nous sommes complètement des époux, maintenant. Notre mariage a été béni, en quelque sorte.

Elle tressaillit, n'ayant certainement pas donné tant de valeur aux gestes du prêtre.

— Oh ! le croyez-vous, señor ? Sommes-nous mariés devant Dieu réellement ?

— Sans aucun doute.

Elle était devenue très grave. Dans ses yeux assombris, une horreur sans nom s'éveillait.

— Je n'avais pas prévu cette bénédiction, Orane, s'excusa-t-il devant le petit visage devenu tragique.

— Moi, non plus... Je... C'est très grave, ce... cela ?

— Terriblement.

— Ce n'est plus seulement un acte civil... une formalité de complaisance?

— Non, c'est beaucoup plus sérieux.

Elle paraissait anéantie. Dans son âme de croyante, toute la majesté du mariage chrétien indissoluble lui apparaissait...

— Je suis désolée, murmura-t-elle en le regardant avec des yeux humides de biche aux abois.

— Désolée, pour vous ? questionna-t-il.

— Pour moi ? Oui, évidemment. C'est épouvantable ! Et je ne sais si la mort... Mais aussi pour vous, señor, qui êtes puni pour avoir voulu me sauver la vie. C'est un châtiment que vous n'aviez pas mérité.

— Il me sera moins lourd à porter, si je sais que vous ne souffrez pas trop vous-même de cette situation... si vous ne regrettez rien.

— Oh ! si, naturellement, c'est regrettable ! Je veux dire... C'est difficile à juger dès maintenant, je ne vous connais pas. Je... L'avenir seul... Le destin est vraiment cruel !

Elle bredouillait, si visiblement gênée qu'il en eut pitié.

— Le destin ? répéta-t-il tristement, en hochant la tête. Je suppose, señora, qu'il jouera bientôt pour vous.

— Oh ! s'inquiéta-t-elle. A quoi faites-vous allusion ? Le destin...

— Je pars demain matin pour les îles Baléares, où des canons montent la garde. Comme j'ai déjà eu l'occasion de vous l'exprimer tout à l'heure, il y a bien des chances pour que vous deveniez veuve assez rapidement.

Elle ne répondit pas tout de suite.

Il avait dit « une chance » et elle se demandait si une véritable épouse pouvait accepter qu'il usât de ce mot.

— Je pense, fit-elle après réflexion, qu'il ne m'est pas permis maintenant de regarder votre départ sous cet angle-là. Je dois souhaiter que vous reveniez vivant de là-bas.

Une flamme d'orage traversa les yeux noirs de l'homme.

— C'est par devoir que vous estimez nécessaire de formuler ce vœu ?

— Par devoir d'épouse chrétienne, évidemment.

— Eh bien ! jeta-t-il d'un ton vif, ne formulez aucun souhait. Je vous délivre de cette obligation. Laissez la destinée suivre son cours, et advienne que pourra !

Il s'était levé, la tête haute et un peu pâle.

— Quant à moi, poursuivit-il, plus rude, je vais agir comme si jamais je ne devais vous revoir... Je ne m'occupe pas si c'est mon devoir ou non d'époux. Je sais seulement que je veux vous sauver des dangers qui vous attendent dans cette ville et que je serai plus tranquille pour remplir ma mission si je vous sais à l'abri, loin d'ici.

— Vous êtes très bon, señor ; je suis confuse de vous donner tant de soucis et ne sais comment vous remercier.

— Mais non, répliqua-t-il plus sèchement encore, ne me remerciez pas. Ce n'est pas pour vous que j'agis... c'est pour ma satisfaction personnelle, soyez-en sûre. Je ne veux pas de votre reconnaissance.

Elle le regarda, surprise de sa brusquerie. Elle comprenait que, sans l'avoir cherché, elle venait de lui faire de la peine. Il ne voulait pas de ses remerciements, il n'admettait pas qu'elle parlât de sa reconnaissance... peut-être n'avait-elle pas su exprimer convenablement combien il serait regrettable qu'il lui arrivât malheur sur le front.

Elle avait été ridicule en invoquant ses devoirs d'épouse... surtout qu'elle s'était certainement expliquée d'une façon peut-être trop confuse. C'était tellement difficile de parler à un monsieur qu'on ne connaît que depuis quelques heures et qui est devenu, sans préambule, votre mari ! En dehors des mots « devoir, gratitude, merci », qu'est-ce qu'elle aurait bien pu dire d'aussi juste, d'aussi raisonnable ?

(*A suivre*).